

*[Text]*

cerne la manière de réglementer ou de mettre en vigueur ce principe.

Actuellement, dans le projet de loi, nous avons le fait qu'on doit déposer le rapport. Selon le Règlement, chaque rapport est déféré automatiquement au comité. Il ne reste qu'à régler la question du Sénat. Chaque rapport doit être déposé au Sénat également. Le Sénat peut-il décider de déférer un tel rapport au comité pour étude? Le Sénat le peut. La différence qui existe entre le système actuel est stipulée dans le bill en comparaison avec l'amendement. La différence est trop nuancée à mon avis. Le principe est bien exprimé dans le projet de loi devant nous. Je pense que l'amendement n'est pas nécessaire.

**Le sénateur Asselin:** Je ne comprends pas l'argumentation du sénateur Frith à savoir que le Parlement pourra, par le rapport que le ministre lui fera, être le chien de garde de cette agence de sécurité. C'est la façon dont l'article est libellé dans la loi, particulièrement au paragraphe 55. Ce qu'on veut par notre amendement, c'est créer un organisme permanent qui pourrait éviter peut-être à l'agence de sécurité de commettre des abus dans l'application de la loi. Comme cela se fait actuellement, les agences ou les corporations de la Couronne font rapport au ministre. Celui-ci dépose son rapport.

À l'autre endroit, on peut déférer au comité approprié le rapport que le ministre dépose. Ce n'est pas le cas pour le Sénat. Quand le rapport est déposé, nos Règlements ne prévoient pas automatiquement qu'un rapport déposé au Sénat soit déféré pour étude, au comité approprié. Nous n'avons pas ce point dans nos Règlements, à moins qu'il y en ait un nouveau de créé dernièrement.

L'objectif de l'amendement est de créer un organisme permanent qui chapeauterait possiblement l'agence de sécurité et lui éviterait de tomber dans des abus en vertu de la loi que l'on désire adopter.

Je pense que l'argument du sénateur Frith ne tient pas lorsqu'il dit que nous avons déjà cette protection, nous ne l'avons pas. Si nous avions un organisme permanent, institué pour devenir le chien de garde concernant l'application de cette loi, les gens qui en abuseront feront plus attention. Je pense qu'il vaut la peine d'étudier attentivement l'amendement déposé par le sénateur Flynn, surtout qu'en vertu de l'article 55, on met complètement de côté le Sénat. Le Sénat pourrait faire partie de ce comité de surveillance institué par le Parlement.

**Le sénateur Frith:** N'oublions pas le fait que le régime de la surveillance parlementaire n'est pas le seul qui existe. La surveillance parlementaire est ajoutée aux institutions prévues existantes, c'est-à-dire divers services des révisions, par exemple, le contrôleur général et les comités.

**Le sénateur Asselin:** Le sénateur Frith réfère à toutes sortes de surveillance faite concernant la GRC, par le Solliciteur général. La Commission Macdonald nous a révélé des faits troublants. Il n'existait pas de surveillance à ce moment. Alors cela sous-entend qu'il faut prendre les rapports du ministre avec un grain de sel. C'est surtout la surveillance parlementaire qui met le plus en relief l'autorité du Parlement. Nous avons constaté, par l'entremise du rapport de la Commission Macdonald, que des abus ont été commis. Le Parlement ne l'a

*[Traduction]*

the amendments. The only question is how the principle should be regulated or brought into force.

In the Bill as it stands, we have the fact that the report must be tabled. According to the Standing Orders, each report is referred automatically to committee. All that remains is to settle the role of the Senate. Each report should be tabled in the Senate as well. Can the Senate decide to refer one of these reports to committee for consideration? The Senate can. The difference between this and the existing system is spelled out in the Bill in comparison with the amendment. The difference is too subtle, in my opinion. The principle is well expressed in the Bill before us. I don't think the amendment is necessary.

**Senator Asselin:** I don't understand Senator Frith's argument that Parliament will be able, by way of the report made to it by the Minister, to act as watch dog over the security agency. The problem is the wording in the Bill, especially clause 55. What we hope to achieve by our amendment is the creation of a permanent body that might be able to prevent the security agency from committing abuses in applying the legislation. As it is now, agencies or Crown corporations report to a Minister, who tables his or her report.

In the other place the report tabled by the Minister can be referred to the appropriate committee. That's not the case for the Senate. Our Rules don't provide that a report tabled in the Senate be automatically referred for consideration to the appropriate committee. We don't have that point in our Rules, unless a new one has been added to them recently.

The amendment's objective is to create a permanent body that would hold the reins as it were and prevent the security agency from falling into abuses under this Bill.

I think that Senator Frith's argument doesn't hold water when he claims that we already have this protection—we don't have it. If we had a permanent body, set up to act as watch dog over the application of this piece of legislation, people who might abuse it would think twice. I think the amendment tabled by Senator Flynn deserves careful consideration, especially as the Senate is completely disregarded in clause 55. The Senate could be represented on the review committee set up by Parliament.

**Senator Frith:** Don't forget that the parliamentary review structure isn't the only one. The parliamentary review is in addition to the existing institutions, such as the Comptroller General and the committees.

**Senator Asselin:** Senator Frith is referring to all the review mechanisms set up for the RCMP by the Solicitor General. The Macdonald Commission revealed some disquieting facts to us. At that time there was no review mechanism. So that suggests that we have to take the Minister's reports with a grain of salt. It's review by Parliament that points up most clearly the authority of Parliament. We learned through the Macdonald Commission report that abuses had been committed, without Parliament's ever knowing. We only found out after